

**COMMUNIQUE**  
**REUNION DU BUREAU FEDERAL**  
**Autorisation de reprise des activités pour**  
**Toutes les catégories après vaccination et**  
**Test antigénique**

Lors de sa réunion statutaire, le Bureau fédéral de la Fédération Algérienne de Football, sous la présidence de M. Amara CHARAF- EDDINE, et suite aux instructions du Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a décidé de la reprise de toutes les activités sportives pour la saison 2021/2022.

Les clubs, tous paliers confondus, peuvent reprendre leurs activités au niveau de toutes les catégories, tout en procédant à la vaccination des joueurs et membres des différents staffs.

S'agissant des jeunes footballeurs, il faudra attendre les directives et protocoles qui seront édictés par le Ministère de la Santé pour procéder à la vaccination de cette frange.

Enfin, la FAF rappelle que le recours à la vaccination et les décisions

D'allègement du confinement sanitaire n'excluent pas le respect strict des mesures sanitaires (test antigénique, distanciation physique, port du masque, utilisation du gel hydro-alcoolique, ...) et gestes barrières contre la Covid-19.

Le test antigénique pourrait être aléatoire si la situation sanitaire venait à s'améliorer.